

Envoyé en préfecture le 22/08/2024

Reçu en préfecture le 22/08/2024

Publié le 24/08/24

ID : 074-217400704-20240820-D2024_65



**Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie**



D 2024 - 65

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	17
Conseillers votants :	19
Dont deux pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 13 août 2024

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024 –
DECISION MODIFICATIVE N°1**

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt-quatre, le vingt
août, le conseil municipal de la
commune de Chens sur Léman dûment
convoqué, s'est réuni en session
ordinaire à la mairie, sous la présidence
de Madame Pascale MORIAUD, maire,*

**PRESENTS : TRONCHON J. MEYRIER M.
de PROYART A. BAARSCH C. MORAND F.
ZANNI F. ARNOUX. R. FICHARD B.
STUBERT B. CHANTELOT C.
DENERVAUD M. RACINE FREIXENET M.
CHEVRON F. DIANA C. QUERNEC GARIN
C. CHAMPEAU S.**

**EXCUSÉS : PLEynet J.P. « pouvoir à
BAARSCH C. » BILLARD G. CORNU C.
MATTERA A. GEROUDET A.
CHANTELOT L. « pouvoir à CHANTELOT
Ch »**

Est élue secrétaire de la séance : STUBERT B.

Vu le code général des collectivités territoriales, et plus particulièrement les articles
L 1612-20, L 1612-1 et suivants,

Vu la délibération n°2024 – 36 du 09 avril 2024 relative au vote du budget primitif,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'ajustement des crédits votés au titre de
l'exercice 2024 pour ce budget, pour permettre le financement de l'infrastructure de
charge pour véhicules électriques ou hybrides installée sur le parking du cimetière,

Madame le maire propose un projet de décision modificative n°1 du budget principal en
équilibre :

+ 4 700.00 euros en dépenses et recettes en investissement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte ce projet de décision modificative n°1 du budget principal de l'année 2024
établi comme suit :

Envoyé en préfecture le 22/08/2024

Reçu en préfecture le 22/08/2024

Publié le 24/08/24

ID : 074-217400704-20240820-D2024_658



INVESTISSEMENT :

CHAP	ARTICLE	LIBELLE	PROPOSE
20	2041582	Subventions d'équipement versées aux autres groupements et collectives à statut particulier	+ 4 700.00
		TOTAL20	+ 4 700.00
		TOTAL DEPENSES	+ 4 700.00
10	10222	FCTVA	+ 4 700.00
		TOTAL 10	+ 4 700.00
		TOTAL RECETTES	+ 4 700.00

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire
Brigitte STUBERT

Le maire
Pascale MORIAUD

